Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213501448-20260209-DCM_2026_04-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Langan

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/02/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	12	11

Vote
A la majorité
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 1

L'an 2026, le 9 Février à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Langan s'est réuni à la Mairie de Langan, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur JOLIVET Thierry, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/02/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/02/2026.

Présents : M. JOLIVET Thierry, Maire, Mme ABAUTRET Virginie, Mme DUPERRON Katell, M. GAUPLE Olivier, M. GUINARD Dany, M. HOUANARD Alain, M. JACQUES Emmanuel, Mme JOSSE Solange, M. LE BERRE Erwan, M. LE TENNIER Yvan, M. PAILLOUX Fabrice, M. YVANOFF Daniel

Absent(s) : Mme MENEC Camille

A été nommée secrétaire : Mme JOSSE Solange

2026/04 – Modification du tableau des emplois pour avancements de grade

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet, le cas échéant ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article L411 du code général de la fonction publique susvisé,

Vu le budget de la collectivité ;

Vu le tableau actuel des effectifs de la collectivité ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer une cartographie des emplois ou de mettre à jour les emplois de la collectivité à la date du 1er février 2026 pour permettre des avancements de grade ;

Après avoir délibéré et voté à la majorité :

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213501448-20260209-DCM_2026_04-DE

- ADOPTE le tableau des effectifs, tel que présenté ci-après en annexe et arrêté à la date du 1er février 2026 ;
- PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget,
- AUTORISE le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 12/02/2026
Le Maire
Thierry JOLIVET

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213501448-20260209-DCM_2026_04-DE

TABLEAU DES EFFECTIFS au 1er février 2026

EMPLOIS PERMANENTS

Date et n° délibération portant création ou modification de temps de travail	Grade	Cat.	Durée hebdo. du poste en centième	Durée hebdo. du poste en H	Missions	POURVU	Statut (stagiaire, titulaire, contractuel)	Temps partiel (en %)	VACANT
Filière administrative									
N° 2013-59 du 12/09/2013	Attaché	A	35,00h	35H00	Secrétariat de Mairie	X	Titulaire		
	Adjoint administratif	C	35,00h	35H00	Accueil	X	Titulaire		
Filière technique									
N°2025-43 du 24/07/2025	Adjoint technique	C	25,29h annualisé	25H17	Agent périscolaire	X	Titulaire		
N°2018-67 du 17/09/2018	Adjoint technique **ppal 2ème classe**	C	17,76h annualisé	17H46	Agent périscolaire	X	Titulaire		
N°2021-06 du 11/02/2021	Adjoint technique **ppal 2ème classe**	C	34,83h	34H50	Agent périscolaire et propreté	X	Titulaire		
N°2024-48 du 24/06/2024	Agent de maîtrise	C	35,00h	35H00	Service technique	X	Contractuel		
Filière sociale									
	ATSEM **ppal 1ère classe**	C	33.57h annualisé	33H34	ATSEM	X	Titulaire		
	ATSEM **ppal 1ère classe**	C	30,63h annualisé	30H38	ATSEM	X	Titulaire		
Filière culturelle									
	Adjoint du patrimoine **ppal 1ère classe**	C	16,50h	16H30	Bibliothécaire	X	Titulaire		

EMPLOIS NON PERMANENTS

Date et n° délibération portant création ou modification de temps de travail	Grade	Cat.	Durée hebdo. du poste en centième	Durée hebdo. du poste en H	Missions	POURVU	Statut (stagiaire, titulaire, contractuel)	Temps partiel (en %)	VACANT
Filière technique									
N°2025-49 du 22/09/2025	Adjoint technique	C	24,99h annualisé	24H59	Agent périscolaire	X	Contractuel		
N°2025-49 du 22/09/2025	Adjoint technique	C	21,55h annualisé	21H32	Agent périscolaire	X	Contractuel		
N°2025-49 du 22/09/2025	Adjoint technique	C	3,15h annualisé	03H09	Agent périscolaire	X	Contractuel		